



Déclaration CGT sur l'évolution du service « sécurité-incendie »

La direction de PSA a fait le choix de confier les activités de gardiennage et sécurité-incendie à un sous-traitant. La CGT comprend mal les motifs économiques d'une telle décision, et s'inquiète aussi concernant les moyens qui seront mis en place par le prestataire, pour assurer la sécurité des biens et des personnes sur le site, compte-tenu de son statut de sous-traitant.

En effet, nous savons que le coût de la prestation pourra être revu à la baisse périodiquement par PSA, ce qui n'était pas le cas jusqu'à aujourd'hui. La question étant de savoir quelles seront les répercussions en matière de qualité de service, dans le cas où le donneur d'ordre déciderait de demander à son prestataire de revoir ses tarifs à la baisse.

Encore une fois, il s'agit ici de garantir la sécurité des personnes, ce qui ne peut pas être pris à la légère par la direction, sur un site aussi complexe et étendu que celui de Sochaux.

S'agissant des salariés de PSA travaillant, pour certains depuis de nombreuses années dans le service de la sécurité-incendie, la CGT le redit, la direction doit respecter les engagements qu'elle a pris depuis l'annonce de l'externalisation, à savoir, le remplacement par des salariés de Securitas, uniquement des salariés PSA qui partiront en retraite.

La CGT le sait bien et peut le constater sur le terrain, la direction a accéléré la mise en place de son projet de remplacement des salariés de PSA par des salariés sous contrat « Securitas » et souhaite atteindre son objectif d'externalisation complète, dans les plus brefs délais.

La CGT considère que la direction a l'obligation et le devoir moral vis-à-vis des salariés concernés (accueil, gardiens, pompiers) de les reclasser dans les meilleures conditions qui soient, en tenant compte de l'absence de postes exactement similaires et du fait, notamment, que le poste de pompier est rarement subi mais souvent choisi, et qu'il s'agit plus d'une vocation, que d'un métier.

S'il devait y avoir des reclassements en interne dans les mois ou les années à venir, la CGT demande à la direction de proposer des formations adaptées permettant à chaque gardien et pompier du site de Sochaux et Belchamp, ainsi que le personnel de l'accueil, d'acquérir de nouvelles compétences et savoir-faire leur permettant de changer de métier et de filière dans des conditions optimum.

L'important étant d'éviter à ces salariés un trop grand traumatisme par rapport à l'externalisation de leurs métiers qui sont, il faut bien le dire, des métiers d'une grande technicité et à forte valeur ajoutée humaine, la direction doit le comprendre.

Toutes ces remarques ont d'ailleurs fait l'objet d'un long débat au sein du CHSCT des Services Divers, dans le cadre de la consultation des élus. Il a par ailleurs été convenu de rediscuter régulièrement des conséquences de ce projet sur les salariés.

Le président de ce CHSCT s'est engagé à permettre à l'ensemble des salariés concernés par d'éventuelles mutations internes, de se former de manière à réussir d'éventuelles reconversions qui seront, encore une fois, nécessaires et indispensables. La direction doit tenir compte des remarques émises en CHSCT.

La CGT n'est pas favorable au choix d'externalisation, on peut d'ailleurs déjà en mesurer les effets sur les salariés directement impactés, et nous continuons à penser que d'autres effets négatifs pourraient se faire sentir dans les mois et les années à venir.